



REVUE FRANÇAISE
D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

RFAP

2017

N° 162

Communes nouvelles :
une révolution territoriale
silencieuse ?

l'ena
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

REVUE FRANÇAISE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

SOMMAIRE DU N° 162

**COMMUNES NOUVELLES :
UNE RÉVOLUTION TERRITORIALE SILENCIEUSE ?**

Dossier thématique coordonné par Romain Pasquier

INTRODUCTION	239
Une révolution territoriale silencieuse ? Les communes nouvelles entre européenisation et gouvernance territoriale	
M. Romain PASQUIER, directeur de recherche au CNRS, Institut d'études politique de Rennes	
I – COMMUNES NOUVELLES ET GOUVERNANCE TERRITORIALE « À LA FRANÇAISE »	
La constitution d'un nouveau modèle d'action publique territoriale : la loi Marcellin de 1971 et la fusion de communes	
	253
M. Thibault TELLIER, professeur d'histoire contemporaine, Institut d'études politiques de Rennes	
Les « communes nouvelles », vous avez dit nouvelles ?	
	267
M. Nicolas KADA, professeur de droit public, Université Grenoble Alpes	
Les communes nouvelles : l'invité surprise de la réforme territoriale	
	277
M. Thomas FRINAULT, maître de conférences en science politique, Université de Rennes II	
La réforme du statut de Paris de 2017 : entre banalisation et confirmation de sa singularité	
	295
M ^{me} Jeanne CHAUVÉL, docteure en science politique, Institut d'études politique de Rennes	
« Ne regardez pas les problèmes avant d'engager le projet ! » : points de vue des praticiens sur le processus de construction des communes nouvelles	
	307
Entretien croisé de M. Loïck CAURET, maire de Lamballe, M. Thibault HULLEUX, directeur général des services de Pleuc-L'Hermitage et M ^{me} Layla ASSOULINE, avocate en droit public au Barreau de Rennes. Propos recueillis par M. Gwenaél LEBLONG-MASCLET, administrateur territorial, directeur général des services de l'Institut d'études politique de Rennes	
II – FAIT COMMUNAL ET GOUVERNANCE TERRITORIALE : REGARDS COMPARATIFS	
Les réformes territoriales du système local dans les Länder allemands : entre communes fusionnées et intercommunalité	
	313
M. Hellmut WOLLMANN, professeur émérite de l'Université Humboldt de Berlin	
La difficile recherche de l'optimum dimensionnel des communes italiennes : entre fusions et coopérations	
	327
M. Luciano VANDELLI, professeur de droit public à l'Université de Bologne	

De « créatures du gouvernement » à « gouvernements de proximité » : la trajectoire sinueuse des municipalités québécoises.....	339
M ^{me} Anne MEVELLEC, professeure à l'Université d'Ottawa, M. Guy CHIASSON, professeur à l'Université du Québec en Outaouais, et M. Yann FOURNIS, professeur à l'Université du Québec à Rimouski	
La transcommunalité à l'épreuve du fédéralisme : une illustration en Région wallonne	353
M ^{me} Fabienne LELOUP, professeur à l'Université catholique de Louvain	

VARIA

L'éducation prioritaire interrogée du point de vue de l'égalité juridique et de la politique d'égalité.....	369
M. Choukri BEN AYED, professeur de sociologie à l'Université de Limoges	
Quatre années d'activité de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique au service d'une démocratie plus exemplaire.....	385
Entretien avec M. Éric BUGE, secrétaire général adjoint de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique. Propos recueillis par M. Matthieu CARON, maître de conférences en droit public à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis	

CHRONIQUES

Chronique de l'administration	399
M ^{me} Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, M. Frédéric EDEL, M. Antoine FOUILLERON, M ^{me} Stéphanie HENETTE-VAUCHEZ, M. Jean-François MONTEILS, M. Jean-Luc PISSALOUX et M. Didier SUPPLISSON	
Chronique du secteur public économique	435
M. André G. DELION et M. Michel DURUPTY	

NOTES DE LECTURE

- Pierre FRANCE, Antoine VAUCHEZ, *Sphère publique, intérêts privés – Enquête sur un grand brouillage*
- Sébastien KOTT, *Droit et comptabilité – La spécificité des comptes publics*

APPEL À CONTRIBUTIONS

Que votre manuscrit porte sur un sujet susceptible de s'inscrire dans un dossier thématique d'un numéro à paraître ou qu'il soit destiné à la rubrique varia, proposez-le à la *Revue française d'administration publique (RFAP)* en le déposant à l'adresse suivante : <http://www.editorialmanager.com/rfap>
 Pour le détail des conditions de publication, voir la Charte éditoriale située en troisième de couverture et téléchargeable sur ena.fr